

Site miroir du Centre
d'Etude et de Recherche sur
la Bipédie Initiale

-- BIPEDIA - BIPEDIA N° 25 --

BIPEDIA

N° 25

BIPEDIA 25-3

**LES CHEVAUX DE
NEPTUNE**

par Robert DUMONT

samedi 21 janvier 2006

Résumé :

Suivi de : LES CHEVAUX CARNASSIERS

« Ce monstre marin, ayant la tête, les crins et le devant d'un cheval, fut vu en mer Océane, la figure duquel fut apportée à Rome, au Pape pour lors régnant »

AMBROISE PARÉ

« Monstres et Prodiges »



Le Cheval marin d'après Amboise Paré

I

Dans son livre " *A la recherche des monstres lacustres* " (Plon-1977), Peter Costello reprend les différents portraits des grands animaux marins inconnus, tracés par Heuvelmans dans " *Le Grand Serpent-de-Mer* " ; et il retouche quelque peu celui du Long-cou, en remplaçant les courtes antennes par des oreilles.

Le résultat n'est pas très convaincant ; et l'on ne peut regarder sans sourire l'animal initialement dessiné par Alika Lindbergh, affublé d'oreilles de lapin.

Certes les otaries possèdent des oreilles, c'est même de là que vient leur nom ; mais ce sont des oreilles minuscules. Les otaries sont les moins spécialisées des Pinnipèdes ; chez les phoques et les morses l'oreille externe a disparu, au même titre que chez les Cétacés et les Siréniens.

Si le Long-cou est (comme c'est très probablement le cas) une otarie très spécialisée, la spécialisation aurait dû favoriser la disparition du pavillon otique, et non son développement.

En outre, quel usage pourrait faire d'oreilles de lapin, un animal qui passe le plus clair de son existence sous l'eau ?

En revanche ces sortes d'antennes, que signalent de nombreux témoignages, paraissent plus crédibles.

Des appendices labiaux, faciaux ou céphaliques, qu'ils soient souples ou rigides, extensibles, rétractiles ou érectiles, sont fréquents chez les animaux aquatiques.

Pour ne considérer que les seuls vertébrés, en sont pourvus les myxines chez les Cyclostomes, de nombreux poissons, certaines larves d'amphibiens, et, parmi les reptiles ophidiens, l'erpéton tentaculé du Sud-Est asiatique qui se rencontre en eau douce et en eau saumâtre.

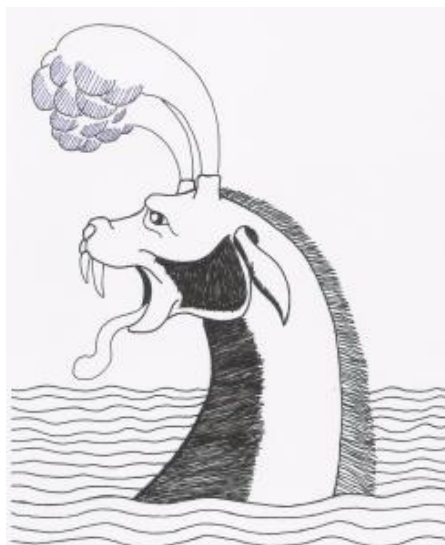
Heuvelmans suggère que les antennes céphaliques du Long-cou pourraient constituer des tubes respiratoires érectiles, permettant à l'animal de s'approvisionner en air sans avoir à sortir la tête de l'eau.

Suggestion intéressante à deux titres.

Tout d'abord parce que, si ces tubes respiratoires sont " érectiles ", cela signifie qu'ils ne sont pas forcément toujours " érigés " ; ce qui expliquerait que certaines observations n'en fassent pas mention.

En second lieu, ces tubes ne s'élevant pas à l'extrémité du museau mais occupant une position céphalique, cela signifierait que des Pinnipèdes très spécialisés auraient acquis des orifices respiratoires s'ouvrant dans une situation comparable à celle des évents des Cétacés contemporains (le grand cachalot excepté).

Or les Cétacés fossiles nous ont enseigné que cette particularité fut acquise progressivement ; il pourrait donc s'agir d'une forme de convergence entre Cétacés et Pinnipèdes.



Le Phrysetère d'après la Cosmographie de Sebastien Munster

N'oublions pas qu'en ce qui concerne les vertébrés " retournés " à la vie aquatique, la Nature a utilisé toutes les positions d'ouvertures respiratoires, de l'extrémité du museau au sommet de la tête.

Entre ces deux extrêmes toutes les situations intermédiaires sont représentées chez les Cétacés fossiles, mais également chez les reptiles aquatiques fossiles : Nothosaures, Placodontes, Plésiosaures, Pliosaures, Ichthyosaures, Mosasaures ainsi que Phytosauriens à silhouette crocodylienne.

En revanche les " vrais " crocodiles marins fossiles (Thalattosuchiens) possédaient des narines terminales, comme les crocodiles contemporains.

Le recul des narines s'observe également chez nombre d'amphibiens fossiles, en particulier chez les grandes formes à silhouette crocodylienne.

Chez les plus spécialisés des serpents marins contemporains (sous-famille des Hydrophiinés), les narines se situent sur la tête et sont de plus dotées de valvules obturatrices.

En outre ces serpents présentent toute une série d'adaptations à la vie marine, telles que la compression latérale du corps, la queue muée en palette natatoire, la possession de glandes propres à éliminer l'excédent de sel, le poumon partiellement transformé en organe de plongée.

*

**

Dans le premier chapitre de son livre, Costello écrit à propos du Long-cou et du Cheval-marin :

« Ces deux animaux sont si analogues que je suis pour ma part enclin à penser qu'il s'agit d'une seule et même espèce, dont les variétés seraient dues à des différences de sexe. »

Il semble que Costello n'ait pas lu Heuvelmans avec suffisamment d'attention. Le père de la Cryptozoologie explique en effet de quelle façon il a procédé à un classement des diverses informations résultant de l'ensemble des témoignages ; classement qui aboutit, comme on le sait, à l'émergence de neuf types différents d'animaux. Et il conclut :

En outre la démarche de Costello constitue un contresens en matière de Cryptozoologie.

Si, comme l'ont fait remarquer plusieurs auteurs, les énigmes zoologiques sont souvent comparables à des énigmes policières, c'est à des romans du type " *L'assassin habite au 21* " ou " *Le crime de l'Orient-express* " qu'elles font le plus volontiers penser.

Et l'on se souvient que dans ces deux œuvres, alors que l'on cherchait " un " coupable, il y en avait trois dans la première et une dizaine dans la seconde (1).

Il convient donc de se garder de raisonnements réductifs. Car c'est avec de tels raisonnements que la zoologie a perdu des espèces animales au cours de son histoire.

En matière d'enquêtes zoologiques on court infiniment moins de risques de commettre des erreurs irréparables, en considérant systématiquement qu'il y a plusieurs " coupables " pour un seul " délit ", que plusieurs " délits " pour un seul " coupable ".

Ainsi il est toujours possible de " redresser le tir " après coup, lorsque l'on entre en possession d'un plus grand nombre de pièces du puzzle.

LES CHEVAUX DE NEPTUNE

Qu'importe que l'on ait pris l'hectocotyle des argonautes, qui se rompt durant la fécondation, pour un ver parasitant la cavité palléale de la femelle.

Qu'importe que l'on ait considéré l'axolotl comme une espèce à part entière, alors qu'il s'agit de la forme néoténique des ambystomes.

Qu'importe que l'on ait cru que les premiers fossiles de Chalicotheriidés résultaient de deux espèces différentes (les ossements n'étant pas en connexion), puisqu'au milieu du XIXème siècle il était inimaginable qu'un animal possédât à la fois une denture de Perissodactyle et des griffes de Xénarthres.

On a " redressé le tir " après coup ; et la zoologie n'y a rien perdu.

En revanche, elle a perdu les " Anthropomorphes marins " lorsqu'on a voulu voir en eux des lamantins et des dugongs, et ce en traitant par-dessous la jambe les témoignages relatifs à ces créatures dont la description ne pouvait en aucun cas s'appliquer à des Siréniens.



Le Phisète d'après la carte marine d'Antoine Lafréri, inspirée de celle d'Olaüs Magnus

Elle a perdu les grands animaux marins que les anciens désignaient sous le nom de " Phisète ", lorsque le grand Linné, d'ordinaire mieux inspiré, fit de ce terme le nom scientifique du cachalot.

Or certains de ces Physetères, tels qu'ils apparaissent sur les vieilles illustrations du XVIème siècle, ressemblent à s'y méprendre au Cheval-marin décrit par Heuvelmans.

Et ce Cheval-marin, que l'on a déjà perdu une fois en route, il serait tout de même énorme qu'on le perdît une seconde fois, et ce paradoxalement du fait d'un cryptozoologiste.

*

**

Il est probable qu'autrefois le nom de " Physetère " était appliqué, sans distinction d'espèces, à tous les grands animaux marins à cou développé.

C'était sans doute un terme général, utilisé de la même façon qu'aujourd'hui le mot " baleine ", pour désigner tout grand Cétacé.

Or, à l'encontre de ce qu'avance Peter Costello, tout conduit à penser que le Long-cou et le Cheval-marin constituent bien deux espèces différentes.

Le premier mesure entre 10 et 15 mètres, possède une petite tête, des yeux de taille moyenne et un cou très élevé, soit dépourvu de crinière, soit doté d'une crinière très courte.

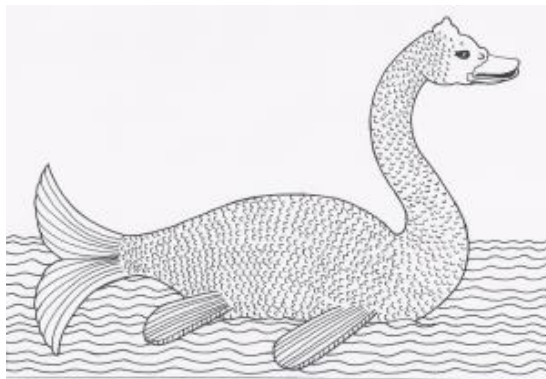
Le second mesure entre 20 et 25 mètres, possède une grande tête, de très grands yeux, un cou qui, quoique bien développé, n'atteint pas une sveltesse comparable à celui de l'espèce précédente, et pourvu d'une ample crinière.

Heuvelmans indique que le Long-cou était déjà connu des anciens sous le nom de Physetère ; sans doute, mais certains auteurs (Pline, Olaüs Magnus) prêtent aux Physetères de telles tailles qu'ils évoquent irrésistiblement des Chevaux-marins.

Et c'est souvent sous l'aspect du Cheval-marin qu'est représenté le Physetère sur les multiples cartes marines, plus ou moins démarquées de celle d'Olaüs Magnus, qui illustrent les ouvrages de la Renaissance.

La " *Cosmographie* " d'André Thévet ainsi que " *Des Monstres et Prodiges* " d'Ambroise Paré mentionnent en outre (avec de savoureuses illustrations à l'appui) deux mystérieux animaux marins : l'Aloes et le Hoga.

Il se pourrait fort bien que le premier soit inspiré du Long-cou et le second du Cheval-marin.

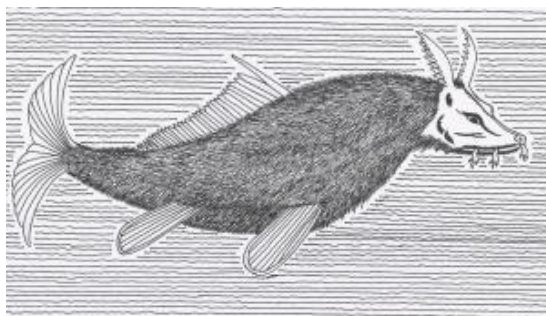


L'Aloès d'après André Thévet et Amboise Paré

L'Aloès est décrit comme ayant la silhouette d'une oie dotée de quatre nageoires ; ce qui en définitive n'est pas un mauvais portrait du Long-cou.

Le Hoga, dont il est précisé qu'il « *produit ses petits en vie, à la façon de la baleine* », se signale par ses « *moustaches longues d'un demi-pied, semblables à celles d'un gros barbeau* ».

Or Heuvelmans écrit à propos du Cheval-marin : « *Des poils hirsutes hérissent la face et peuvent former une moustache.* »



Le Hoga d'après André Thévet et Amboise Paré

*

* *

Le Long-cou est très probablement un Pinnipède apparenté aux otaries. Le Cheval-marin peut être soit un Pinnipède, soit un Cétacé.

Dans le premier cas il serait plutôt apparenté aux phoques. Et l'enregistrement des deux espèces au sein de l'ordre des Pinnipèdes bousculerait quelque peu la systématique établie.

Le Long-cou et le Cheval-marin ont une distribution cosmopolite. En outre certaines populations de Longs-cous sont dulçaquicoles. Heuvelmans n'indique pas qu'il en soit de même pour le Cheval-marin ; mais cette éventualité n'est pas à rejeter. On rencontre chez les Cétacés, les Siréniens et les Pinnipèdes, tous les degrés d'adaptation à des biotopes situés hors de l'immensité océanique ; depuis de simples incursions jusqu'à l'occupation constante d'une niche écologique au sein de l'écosystème d'une rivière, d'un fleuve, d'un lac ou d'une mer intérieure (2).

Certes les plus grands animaux aquatiques habitent les océans ; et la taille considérable du Cheval-marin ne lui interdit-elle pas l'occupation d'un biotope en eau douce ?

S'il existe des populations dulçaquicoles de Chevaux-marins, leurs représentants doivent être d'une taille inférieure à celle des représentants des populations océaniques ; au point qu'il pourrait même s'agir de différences spécifiques à part entière.

La tendance au nanisme, observée chez les espèces insulaires de grands mammifères terrestres, se reflète chez les grands mammifères aquatiques ne fréquentant pas les océans, et endémiques d'un biotope dulçaquicole ou de celui d'une mer intérieure.

Le phoque du lac Baïkal, le phoque de la mer Caspienne, les deux sous-espèces de phoques marbrés vivant respectivement dans le lac Lagoda en Russie et dans le lac Saïmaa en Finlande, ainsi que la sous-espèce de phoque veau-marin inféodée à certains lacs du Labrador, comptent parmi les plus petits des Pinnipèdes.

De même c'est parmi les Odontocètes d'eau douce que l'on rencontre les plus petits Cétacés.

L'existence d'une sous-espèce (ou d'une espèce à part entière) de Cheval-marin adaptée à un biotope lacustre ou fluvial, demande à être prise en considération, ne serait-ce que parce que nombre de traditions (principalement en Europe du Nord) mentionnent des Chevaux-aquatiques peuplant les eaux douces.

Souvenons-nous des Piasts, des Pookas, des Algoines, des Echouises, des Kelpies dont parle la Mythologie Celtique.

On objectera peut-être qu'il pourrait en l'occurrence s'agir de Longs-cous, puisque ces derniers fréquentent aussi bien le milieu marin que dulçaquicole. Mais la présence en eau douce de Longs-cous n'exclut pas celle de Chevaux-aquatiques.

Si les deux types comprennent des populations lacustres ou fluviales, ces populations sont très certainement piscivores. Or nombre d'espèces de Cétacés d'eau douce piscivores cohabitent au sein d'un même biotope.

L'orcelle (*Orcaella brevirostris*) et le plataniste (*Platanista gangetica*) se côtoient dans le Gange ; comme voisinent dans le Yangtzé diverses populations de baijjs (*Lipotes Vexillifer*), de marsouins aptères (*Neophocaena phocaenoides*) et de dauphins à bosse de l'Indo-Pacifique (*Sousa chinensis*). Plusieurs sous-espèces d'inias (*Inia geoffrensis*) et de sotalies (*Sotalia fluviatilis*) fréquentent les bassins de l'Amazonie et de l'Orénoque, et de plus partagent leur domaine avec la loutre géante (*Pteronura brasiliensis*), également piscivore.

*

**

Qu'est-ce qui caractérise un cheval ? Sa tête allongée, son encolure et surtout sa crinière.

Or le Long-cou évoquera un plésiosaure, peut-être un dromadaire ou une girafe, mais sûrement pas un cheval. On peut donc raisonnablement estimer que la tradition relative aux chevaux aquatiques dulçaquicoles se fonde sur d'autres animaux.

Mais ici le problème se complique, car il existe bien un animal dont le nom signifie littéralement "cheval de fleuve" ; c'est l'hippopotame.

Par quelle aberration en est-on arrivé à nommer "cheval" ce colosse dont le poids peut atteindre trois tonnes et qui dispute au rhinocéros blanc de Burchell et au grand rhinocéros de l'Inde le titre de plus puissant animal terrestre après l'éléphant ?



Hippopotame à crinière et à sabots fourchus d'après Conrad Gesner

Ce massif seigneur des lacs et des fleuves africains n'évoque en rien un cheval ; et l'on peut se demander si la formule " Hippos-Potamos " (cheval de fleuve) ne désignait pas initialement un autre animal.

L'hippopotame est certes connu depuis l'Antiquité. Il était autrefois abondant dans le Nil, et il figurait dans le panthéon zoocéphale égyptien en prêtant son mufler énorme et sa stature compacte à la déesse Thouéris, symbole de la maternité.

On note toutefois qu'Hérodote, Aristote et Pline le décrivent doté d'une crinière et de sabots fourchus, et, qu'ainsi représenté, il hante l'iconographie des bestiaires jusqu'à la fin du XVI^{ème} siècle.

En outre un hippopotame chevelu et aux pieds de bouc côtoie dans l'iconographie de l'œuvre de Conrad Gesner et d'Ulysse Aldrovandi un hippopotame " normal ", parfaitement identifiable.

La crinière constituant sur le plan artistique l'attribut le plus caractéristique du cheval, il est évidemment possible que des illustrateurs, n'ayant jamais vu d'hippopotame mais se basant sur l'étymologie du nom de l'animal, l'aient représenté paré d'une crinière.

Mais l'on peut aussi penser à l'inverse que le nom d'hippopotame désignait initialement un animal aquatique, évoquant un cheval parce que doté d'une crinière, et qu'il fut ensuite erronément attribué au colosse des fleuves africains.

*

* *

Si nul n'ignore aujourd'hui que l'hippopotame est un représentant typique de la faune africaine, il s'est trouvé jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle des auteurs soutenant que le plus puissant des Artiodactyles hantait également l'Indus et le Gange.

Ce fut notamment le cas de Valmont de Bomare (1731-1807), auteur d'un Dictionnaire d'Histoire Naturelle dont les quatre éditions se sont échelonnées de 1764 à 1800.

A l'article " Hippopotame " nous rencontrons le passage suivant :

* Les hippopotames de l'Indus renversèrent plusieurs embarcations de la flotte d'Alexandre, et ce conquérant écrivit à ce sujet, à son maître Aristote, une lettre qu'Arrien nous a conservée, et où il lui demande quels pouvaient être ces monstres du grand fleuve, qui avaient jeté le trouble dans sa flotte *.

Des hippopotames dans l'Indus ! Voilà matière à faire bouillir le sang de tous les cryptozoologues en herbe. Restons calmes, toutefois ; il est infiniment probable que la lettre en question est un faux.

Au même titre que les multiples versions du " Roman d'Alexandre " confrontent les armées

macédoniennes à tous les monstres imaginables (chaque copiste mettant un point d'honneur à renchérir sur ses prédécesseurs), les correspondances apocryphes entre Alexandre et Aristote sont monnaie courante au Xème siècle (**3**).

Et la précision, selon laquelle cette lettre nous aurait été conservée par Arrien (lequel vécut un demi-millénaire après Aristote), me paraît des plus suspectes (**4**).

*

**

Mais l'hippopotame n'est pas le seul animal qui vienne compliquer le dossier du Cheval-aquatique.

En 1888 le paléontologiste américain Othniel Charles Marsh baptisait " Desmostylus " un mammifère fossile, connu exclusivement par des crânes découverts dans les terrains miocènes de Californie et du Japon.

Le terme " Desmostylus ", qui signifie " faisceau de colonnes ", fait allusion à la structure particulière des molaires, constituées d'une agglomération de tubercules cylindriques.

Ces crânes par leur forme évoquaient à la fois les Proboscidiens archaïques et les Siréniens. Et ce rapprochement se trouva corroboré lorsque l'étude des molaires révéla un mode de remplacement horizontal, comme c'est le cas chez ces deux ordres.

La mâchoire supérieure, nettement rostrée, ne portait pas d'incisives, mais deux canines développées en défenses et légèrement incurvées vers le bas.

La mâchoire inférieure faisait saillir à son extrémité, dans une position quasi horizontale, quatre dents développées en défenses : deux incisives et deux canines.

La forme de la mâchoire inférieure ainsi que la structure de ses incisives évoquaient quelque peu les Proboscidiens " à dents en pelle ", tels que Amebelodon et Platybelodon. Et certains paléontologistes virent tout d'abord en Desmostylus un Proboscidien aberrant.

Toutefois s'opposaient à cette conception :

1. Le fait que les crânes avaient été découverts dans des sédiments marins,
2. La présence de canines. Les Proboscidiens en sont dépourvus. Ce sont les incisives qui chez eux sont développées en défenses. On ne connaît qu'une exception, Moeritherium, le plus primitif d'entre eux, chez qui les canines sont présentes ; mais elles sont de faible taille et non différenciées en défenses.

Desmostylus fut donc classé parmi les Siréniens (5) ; et il y demeura pendant plus d'un siècle, en dépit de quelques tentatives sans lendemain visant à en faire un Multituberculé attardé, et même un Monotrème.

Durant la décennie 1940 les terrains miocènes du Japon livrèrent des fossiles à peu près complets de Desmostylus. Il fallut alors se rendre à l'évidence ; si Desmostylus n'était pas un Proboscideen, il n'était pas davantage un Sirénien. La paléontologie se trouvait confrontée à un type de mammifère totalement inconnu, pour lequel fut créé l'ordre des Desmostyliens. Une vingtaine d'années plus tard les terrains miocènes de Californie livrèrent des fossiles complets d'une autre espèce, pourvue d'incisives supérieures, pour laquelle fut créé le genre Paleoparadoxia.

Depuis les découvertes se sont multipliées.

On peut avancer à présent que, durant le Miocène, diverses espèces de Desmostyliens peuplèrent les eaux littorales du Pacifique Nord, du golfe de l'Anadyr jusqu'au Japon sur la côte asiatique ; et de l'Alaska jusqu'au Mexique sur la côte américaine.

Des fossiles très fragmentaires découverts en Floride, et attribués à des Desmostyliens, suggèrent que ces derniers avaient atteint le golfe du Mexique en passant par les eaux littorales, puisqu'au Miocène l'Amérique du Sud n'était pas encore reliée à l'Amérique Centrale.

On pense aujourd'hui que les Desmostyliens menaient une vie analogue à celle des hippopotames et qu'ils se nourrissaient d'algues et d'autres végétaux aquatiques. Certains auteurs ont avancé que des mollusques auraient pu entrer dans leur régime alimentaire.

Les ouvrages récents de paléontologie comportent des reconstitutions de Desmostyliens. Ils sont représentés avec un corps rappelant celui de l'hippopotame, mais plus haut sur pattes, des membres massifs, un cou bien développé et une tête allongée.

Aucun illustrateur ne les a, à ma connaissance, dotés d'une crinière ; mais plusieurs auteurs les désignent sous le nom vernaculaire de " chevaux-marins ".

Cette appellation est fâcheuse, car elle prête à confusion ; les Desmostyliens n'ayant pas de relation systématique avec l'animal dénommé " Cheval-marin " par Heuvelmans.

II

Nombre d'exégètes s'accordent à voir dans " Le Jardin des Délices " de Jérôme Bosch, conservé au Musée du Prado de Madrid, l'œuvre picturale la plus prodigieuse de l'art fantastique occidental.

Et sans doute ont-ils raison.

Dans la partie inférieure du panneau gauche du triptyque l'artiste a représenté un étang peuplé de créatures fabuleuses, parmi lesquelles on reconnaît une licorne aquatique.

LES CHEVAUX DE NEPTUNE

La bête est en grande partie immergée, et l'on peut distinguer sous l'eau la silhouette d'un corps de Cétacé ou de Sirénien, doté de nageoires pectorales triangulaires et d'une queue fourchue. Le cou émerge, puissant et harmonieux, portant une tête équine qui arbore une barbiche torsadée et, au milieu du front, une fine corne rectiligne d'une longueur démesurée.

Le maître de Bois-le-Duc a sacrifié à la tradition de son temps, consistant à représenter la licorne aquatique, non sous l'aspect du narval, mais sous celui du Cheval des eaux, agrémenté des attributs caractéristiques : la corne frontale et la barbiche caprine.



" Les Chevaux de Neptune "de Walter Crane(détail)

On note une particularité qui, si elle n'est pas unique, est tout au moins rarissime ; les membres antérieurs figurent sous forme de palettes natatoires.

La plupart des Chevaux-marins (et par voie de conséquence des Licornes marines) sont en effet représentés pourvus de membres antérieurs qui sont des pattes plutôt que des nageoires.

Ces membres peuvent être ceux d'un cheval ; c'est le cas des somptueux Chevaux marins de la Fontaine de l'Observatoire à Paris, réalisés par Emmanuel Fremiet.

Mais ils peuvent tout aussi bien arborer des palmures en place de sabots, comme dans les illustrations des ouvrages animaliers de la Renaissance.

Il est exceptionnel que les Chevaux marins soient représentés tétrapodes ; c'est cependant le cas

LES CHEVAUX DE NEPTUNE

sur cette extraordinaire peinture de Walter Crane, intitulée " Les Chevaux de Neptune " et conservée à la Pinacothèque Bavaroise de Munich, où dix magnifiques chevaux blancs à pattes palmées paraissent naître du ressac.

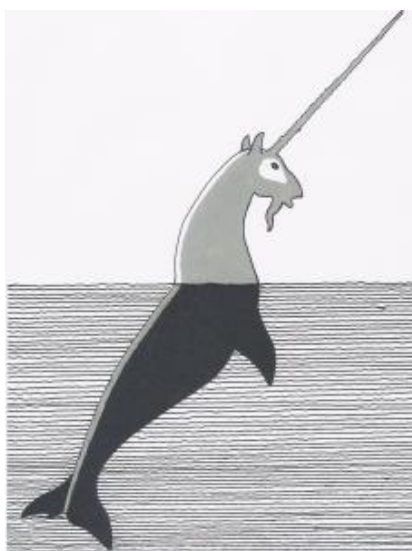
*

**

Ce qui frappe dans la Licorne aquatique de Bosch, c'est qu'elle paraît " viable ". Le cou chevalin se rattache au corps de Cétacé avec une parfaite harmonie ; on n'a nullement l'impression de se trouver en présence d'un composite.

Ce qui n'est pas le cas de la plupart des représentations de Chevaux marins (et autres animaux fabuleux analogues) dont la construction artificielle saute aux yeux ; la formule consistant à juxtaposer l'avant-train d'un quadrupède et le corps d'un poisson.

L'être ainsi obtenu, n'étant de toute façon pas crédible, seule la qualité artistique de la représentation sera prise en considération. Si l'artiste est talentueux (c'est le cas de Fremiet) l'œuvre suscitera l'admiration ; dans le cas contraire elle sombrera souvent dans le ridicule.



La Licorne aquatique d'après Jérôme Bosch

Le principe de cette juxtaposition de l'avant-train d'un quadrupède et du corps d'un poisson trouve

LES CHEVAUX DE NEPTUNE

bien entendu son origine dans l'antique figure du Capricorne (6).

Et l'on comprend fort bien la démarche des illustrateurs de Bestiaires qui, confrontés à la tâche de représenter un Cheval marin, n'avaient d'autre recours que de réaliser une image composite.

Comment relier le concept de cheval à l'évocation de la mer, sinon en procédant par juxtaposition avec l'animal symbolisant par excellence l'élément liquide : le poisson.

La formule dans son principe demeure identique chez chaque artiste et chaque illustrateur ; simplement tout le monde n'a pas le génie de Frémiet pour faire naître du bronze des figures aussi somptueuses que les Chevaux marins de la Fontaine de l'Observatoire.



Les Chevaux marins de la Fontaine de l'Observatoire

*

**

Que sont-ils donc ces Chevaux marins qui inspirèrent des générations de poètes, d'artistes et d'illustrateurs ?

Tout d'abord évitons de tomber dans la même erreur que Costello, et distinguons bien le Cheval-marin du Long-cou. Ce dernier, bien que figurant sur certaines mosaïques de l'Antiquité, ne

joue aucun rôle dans l'imagerie mythologique et n'eut pas l'honneur insigne d'être attelé aux chars des dieux océaniques.

Il disparaîtra des ouvrages animaliers après la Renaissance et sera totalement occulté par la suite par l'ombre du Plésiosaure, en attendant d'être redécouvert à la fin du XIX^{ème} siècle par Oudemans, et trois quarts de siècle plus tard par Heuvelmans.

L'image du Cheval-marin en revanche s'est taillé dans toutes les formes d'arts figuratifs une carrière aussi constante que celle de la Sirène, du Faune ou du Centaure.

Initialement inspiré de l'observation d'animaux réels, puis réinventé par la peinture, la sculpture et l'orfèvrerie, il ne cessera de hanter le Bestiaire Fabuleux jusqu'à sa redécouverte en qualité d'animal authentique par la cryptozoologie dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle (7).

Le Cheval-marin décrit par Heuvelmans, et dont le portrait s'échafaude sur 45 observations, est d'une taille imposante ; une vingtaine de mètres de longueur, voire davantage.

D'une silhouette longiligne, il possède un cou bien développé arborant une ample crinière roussâtre, une tête allongée s'amincissant à son extrémité et de très grands yeux orientés vers l'avant.

A propos de sa couleur, Heuvelmans écrit :

« L'animal est uniformément d'une couleur brun foncé ou gris acier à noir au point de paraître bleuté, voire verdâtre, sans doute suivant la teinte de l'eau qui se reflète sur elle. Elle est décrite comme étant d'un brun moins foncé, presque acajou, dans les régions tièdes ou chaudes. »

Ce passage me paraît devoir être rapproché de ce qu'écrit Ambroise Paré à propos du Hoga, déjà cité :

« Si vous le contemplez lorsqu'il se joue noyant dans l'eau, vous diriez qu'il est tantost verd, ores jaulne, et puis rouge ainsi que le caméléon. »

Les membres n'ont pratiquement jamais été observés. Les antérieurs sont vraisemblablement des palettes natatoires. Les postérieurs peuvent en être également, mais ils peuvent aussi bien être absents et remplacés par une nageoire caudale horizontale.

Dans le premier cas le Cheval-marin serait sans doute un Pinnipède, dans le second un cétacé (probablement un Archéocète attardé).

A propos de la distribution géographique et du biotope, Heuvelmans écrit :



Les observations de Chevaux-marins dans l'hémisphère Nord (Atlantique et Pacifique) se situent entre 40 et 60 degrés de latitude pour les eaux littorales, et entre 30 et 40 degrés de latitude dans les eaux plus éloignées des côtes sans toutefois que l'on puisse parler de haute mer.

Dans l'hémisphère Sud (Atlantique et Pacifique) les observations aussi bien dans les eaux littorales que plus au large, se situent entre 15 et 35 degrés de latitude.

Aucune observation n'a été effectuée dans l'Océan Indien.

Que l'on ait relevé plus d'observations dans l'hémisphère Nord que dans l'hémisphère Sud, ne signifie pas forcément que le Cheval-marin soit plus abondant dans les mers boréales que dans les mers australes.

En revanche on peut envisager qu'existeraient des populations boréales et des populations australes, appartenant peut-être à des sous-espèces différentes, voire à des espèces à part entière. Cela n'aurait rien de surprenant ; le phénomène est fréquent chez les Cétacés.

Il ne faut pas oublier non plus l'activité migratoire, et Heuvelmans écrit à ce sujet : « *Quelques observations faites au large de la Côte Ouest de l'Afrique, semblent trahir une route de migration dans l'Atlantique entre les zones septentrionales et australes* ».

*

* *

Sanderson a avancé que la crinière des Chevaux-marins pourrait constituer un organe respiratoire complémentaire, comparable aux " poils " de la grenouille velue (*Trichobatrachus robustus*).

Et Heuvelmans fait remarquer que, quelle que soit la couleur observée chez les Chevaux-marins, la crinière est toujours décrite comme étant roussâtre, teinte qui est précisément celle des organes filamenteux de la grenouille velue.

Pourquoi pas ? Cette crinière, qui est constante (et qui ne relève donc pas d'un dimorphisme sexuel), doit bien avoir sa raison d'être.

Il convient toutefois de rester prudent.

Les appendices filamenteux de la grenouille velue, fortement irrigués par le sang et aux parois fines, paraissent éminemment adaptés aux échanges gazeux. Il est possible qu'ils assurent partiellement la

respiration cutanée ; mais ce n'est pas certain.

Ces formations n'existent que chez le mâle et ne se développent qu'à la saison des amours. Elles pourraient donc être tout aussi bien interprétées comme un caractère sexuel secondaire ; d'autant que le dimorphisme sexuel est très marqué chez cette espèce où les deux sexes ne partagent pas le même biotope et où (fait exceptionnel chez les Anoures) le mâle est beaucoup plus grand que la femelle.

En outre plusieurs auteurs se sont demandés pourquoi la grenouille velue aurait besoin d'organes respiratoires complémentaires, alors qu'elle s'accouple dans des eaux au courant rapide particulièrement riche en oxygène.

Cette question rencontrera peut-être sa réponse lorsque nous serons mieux documentés sur l'éthologie de la grenouille velue ; et en particulier sur son comportement durant la période d'incubation.

Dans son excellent livre " *Les Amphibiens vivants du Monde* " (Hachette 1965), Doris M. Cochran note que des villosités comparables à celles du mâle de *Trichobatrachus robustus* se développent chez le mâle du Dipneuste sud-américain *Lepidosiren paradoxa* à la période durant laquelle il veille sur les œufs.

La lépidosirène, comme ses proches parents les protoptères africains, possède deux poumons bien développés et, bien qu'également pourvue de branchies, périt par asphyxie si elle est maintenue en immersion.

Pendant la période d'incubation qui dure une quinzaine de jours, le mâle, qui assure seul la garde des œufs enfouis dans une poche de boue sub-aquatique, ne peut gagner la surface pour aspirer l'air qui lui est indispensable, avec la même fréquence qu'il le fait le reste du temps. Et les villosités qu'il porte à ce moment-là, jouant le rôle de branchies externes, constituent des organes respiratoires complémentaires.

On notera qu'elles se développent tout au long des nageoires pelviennes, soit sur la partie postérieure du corps comme chez la grenouille velue.

Autre phénomène remarquable : après éclosion les jeunes lépidosirènes, comme les jeunes protoptères, passent par un stade larvaire au cours duquel ils sont dotés de branchies externes et présentent une étonnante ressemblance avec les larves d'Amphibiens.

L'hypothèse de Sanderson conduit à poser la question suivante : dans quelle mesure peu-on envisager chez un grand mammifère la présence " constante " d'un organe respiratoire complémentaire analogue à ceux qui ne nous sont connus, et uniquement de " façon périodique ", que chez un Amphibien et un Dipneuste ?

Mais il se peut que Sanderson ait raison car, répétons-le, la crinière du Cheval-marin doit bien avoir sa raison d'être.

*

**

Heuvelmans, qui penche pour voir dans le Cheval-marin plutôt un Pinnipède qu'un Cétacé, écrit :



Et, à l'appui de son argumentation, Heuvelmans cite les performances réalisées en plongée par le phoque de Weddell.

La seconde édition du " *Grand Serpent-de-Mer* " date de 1975 et, durant le dernier quart du XXème siècle, les connaissances acquises sur les Pinnipèdes ne peuvent que venir étayer le point de vue de son auteur.

D'une part on a enregistré pour le phoque de Weddell des durées d'immersion et des profondeurs de plongées plus performantes encore que celles citées par Heuvelmans ; d'autre part, on a enregistré chez les éléphants de mer des durées d'immersion de deux heures et des profondeurs de plongée excédant 1500 mètres.

Comme le Cheval-marin est certainement plus adapté encore à l'élément liquide que le phoque de Weddell et les éléphants de mer (ne serait-ce que parce qu'il ne vient jamais à terre), tout, ou presque tout, concourt à désigner en lui un Pinnipède.

Toutefois l'hypothèse consistant à voir en lui un Archéocète attardé ne doit pas être écartée d'emblée ; et les deux conjectures demandent à être examinées.

III

Le Cheval-marin envisagé comme Pinnipède

L'ordre des Pinnipèdes compte aujourd'hui 34 espèces vivantes répertoriées. Il est généralement divisé en deux super-familles :

- Les Otarioïdes
- Les Phocoïdes

La super-famille des Otarioïdes se subdivise en deux familles :

- Les Otariidés
- Les Odoabaenidés

Les Otariidés à leur tour se subdivisent en deux sous-familles :

- Les Otariinés, ou otaries à crinière, ou lions de mer (5 espèces)
- Les Arctocéphalinés, ou otaries à fourrure, ou ours de mer (9 espèces)

La famille des Odoabaenidés ne compte qu'une espèce : le morse.

La super famille des Phocoïdes ne compte qu'une famille, les Phocidés, généralement subdivisés en deux sous-familles :

- Les Phocinés (10 espèces)
- Les Monachinés (9 espèces)

Certains auteurs toutefois subdivisent les Phocidés en 4 sous-familles :

- Les Phocinés (phoques arctiques à l'exception des phoques à trompe : 9 espèces)
- Les Monachinés (phoques moines : 3 espèces)
- Les Cystophorinés (phoque à capuchon et éléphants de mer : 3 espèces)
- Les Lobodontinés (phoques antarctiques : 4 espèces).

Il est admis que les Pinnipèdes descendent des Carnivores terrestres ; et la plupart des mammalogistes s'accordent à les considérer comme un ordre diphylétique : les Otarioïdes dérivant des Ursidés, et les Phocoïdes des Mustélidés.

Ne perdons pas de vue toutefois que la paléontologie des Pinnipèdes est particulièrement pauvre, et qu'aucun fossile ne vient étayer cette théorie qui repose uniquement sur les comparaisons de sérum sanguin.

La taille des Pinnipèdes varie de celle de l'éléphant de mer austral (*Mirounga leonina*) dont le mâle peut dépasser 5 mètres de longueur pour un poids de 4 tonnes, jusqu'à celle du phoque du lac Baïkal (*Phoca sibirica*) qui mesure en moyenne 1 mètre 40 pour un poids d'une centaine de kilos, et à celle de l'otarie des Galapagos (*Arctocephalus galapagoensis*) dont le mâle mesure en moyenne

LES CHEVAUX DE NEPTUNE

1 mètre 50 pour un poids de 70 kilos.

A l'exception du morse, tous les Pinnipèdes sont couverts d'une fourrure d'autant plus épaisse et serrée que leur habitat se situe dans les régions polaires.

A sa naissance le jeune morse porte une fourrure duveteuse qui s'éclaircit progressivement lorsqu'il prend de l'âge, au point que les vieux individus sont presque totalement glabres. Leur peau remarquablement épaisse, rugueuse et fortement plissée, évoque alors celle des éléphants.



Le Cheval marin d'Heuvelmans envisagé comme Pinnipède

On distingue du premier coup d'œil les Otarioïdes des Phocoïdes par leurs palettes natatoires.

Chez les premiers les palettes antérieures bien développées forment un angle droit avec le corps. Et les postérieures, placées en position latérale, peuvent pivoter vers l'avant.

Les Otarioïdes sont capables de marcher et même de galoper.

Chez les Phocoïdes les palettes antérieures sont moins développées, ne forment pas un angle droit avec le corps et les postérieures sont situées en position terminale.

Sur le sol ils ne peuvent se déplacer que par reptation.

Tous les Pinnipèdes grégaires ont une vie sociale complexe. Et leur " langage " peut varier d'une population à une autre au sein d'une même espèce, comme chez certains Cétacés.

Il semble que toutes les espèces soient pourvues d'un sonar, et donc capables de pratiquer l'écholocation pour se diriger sous l'eau et pour localiser leurs proies.

*

**

Si le Long-cou et le Cheval-marin sont tous deux des Pinnipèdes, le premier serait probablement à classer parmi les Otarioïdes et le second à rapprocher des Phocoïdes.

Le Cheval-marin, comme le fait remarquer Heuvelmans, paraît en effet plus spécialisé encore que le Long-cou.

Incomparablement moins habiles sur terre que les Otarioïdes, les Phocoïdes en revanche ont poussé plus loin l'adaptation à la vie aquatique. C'est dans leurs rangs qu'ont été enregistrées ces performances en durée d'immersion et en profondeur de plongée qui, il y a un quart de siècle, étaient considérées comme l'apanage des seuls Cétacés.

Le Long-cou et le Cheval-marin sont certainement plus adaptés à l'élément liquide qu'aucun autre Pinnipède connu. Le Cheval-marin n'a jamais été observé à terre et, si le Long-cou l'a été quelquefois, pour les deux espèces accouplement et mise bas doivent avoir lieu dans l'eau, ce qui sauf dans des cas exceptionnels n'est le fait d'aucun Pinnipède (**8**).

Chez la loutre de mer (*Enhydra lutris*), l'accouplement se déroule dans l'eau mais la mise bas se produit à terre.

En fait, parmi les Mammifères marins, seuls naissent dans l'eau de façon constante les Cétacés et les Siréniens (**9**).

L'une des adaptations majeures du Long-cou et du Cheval-marin consisterait donc en la mise au monde d'une progéniture à un stade plus avancé que celle des Pinnipèdes et même que celles des loutres de mer (**10**).

*

**

La spécialisation du Long-cou nécessiterait, pour sa classification, la création d'une troisième famille au sein de la super-famille des Otarioïdes ; mais il est probable que le Cheval-marin nécessiterait, lui, la création d'une troisième super-famille dans l'ordre des Pinnipèdes.

Il est sans doute plus proche des Phocoïdes que des Otarioïdes, car ses palettes natatoires postérieures (si elles existent) paraissent terminales ; mais il est trop particulier pour être classé

parmi les phoques.

Sa silhouette nous déconcerte, alors que les reconstitutions de Plésiosaures nous ont rendu familière celle du Long-cou.

Peut-être le Cheval-marin a-t-il acquis par convergence une forme analogue à celle de certains Pliosaures qui possédaient un cou moins délié que celui des Plésiosaures et une longue tête.

Non certes les formes terminales du Crétacé (telles que *Kronosaurus*) à cou très court et dont la tête colossale faisait le quart de la longueur totale de l'animal. Mais les formes du Jurassique, comme *Peloneustes*, qui par leur silhouette se situent à mi-chemin entre les premiers Plésiosaures (tels que *Cryptocleidus*) et les gigantesques Pliosaures terminaux.

Mais la ressemblance reste partielle, car les Pliosaures possédaient des palettes natatoires postérieures en position latérale.

*

**

Un point fort curieux plaide en faveur de l'interprétation en tant que Pinnipède du Cheval-marin (autant d'ailleurs que du Long-cou).

Heuvelmans indique que le premier n'a jamais été observé dans l'Océan Indien, et que les observations du second dans ce même océan sont douteuses et pourraient toutes se rapporter à des Anguilliformes géants.

Or, c'est un fait : l'Océan Indien semble ne pas convenir aux Pinnipèdes.

Aucune des 19 espèces de Phocoïdes ne le fréquente. Et, parmi les 15 espèces d'Otarioïdes, seules les otaries d'Afrique du Sud, d'Australie et de Nouvelle-Zélande (soit seulement quatre espèces) pénètrent-elles dans sa partie extrême australe, et encore en une latitude où l'Océan Indien mêle déjà ses eaux à celles de l'Antarctique (11).

Le Cheval-marin envisagé comme Cétacé Archéocète

S'il s'avérait que le Cheval-marin ne possède pas de palettes natatoires postérieures, mais une nageoire caudale horizontale, il conviendrait alors de voir en lui un Cétacé, et très probablement un Archéocète (12).

Les Archéocètes constituent un sous-ordre de Cétacés connus exclusivement à l'état fossile. Leurs ossements se rencontrent de l'Eocène inférieur au Miocène inférieur. Théoriquement ils seraient donc apparus il y a une cinquantaine de millions d'années, et se seraient éteints il y a une vingtaine de millions d'années.

Odontocètes et Mysticètes semblent être apparus il y a environ 35 millions d'années ; les premiers à l'Eocène supérieur, les seconds à l'Oligocène inférieur.

Les Odontocètes auraient donc précédé légèrement (à l'échelle géologique) les Mysticètes. Et les deux sous-ordres auraient donc côtoyé celui des Archéocètes durant une période de 10 à 15 millions d'années.

S'agissant de la phylogénèse des Cétacés, existent trois hypothèses :

- Les trois sous-ordres seraient indépendants,
- Les Archéocètes auraient donné naissance à la fois aux Odontocètes et aux Mysticètes,
- Les Archéocètes seraient les ancêtres des seuls Odontocètes, qui eux-mêmes auraient donné naissance aux Mysticètes.

A ces trois hypothèses " classiques ", figurant dans la plupart des ouvrages de Cétologie, il convient d'en adjoindre une autre, défendue par le zoologiste contemporain François de Sarre, surtout connu pour ses écrits sur la théorie de la Bipédie Initiale.

Selon cet auteur l'ordre des Cétacés ne comprendrait que les Odontocètes et les Mysticètes.

Les Archéocètes constitueraient un ordre à part entière, totalement indépendant des Cétacés, et en conséquence occupant dans la hiérarchie systématique un échelon du même niveau que ces derniers.

Selon la théorie actuellement en vigueur, l'origine des Cétacés s'enracinerait au sein d'un ordre éteint de Mammifères terrestres, les Condylarthres, et plus particulièrement dans la famille des Mésonychidés.

A l'encontre, de Sarre avance que cette phylogénèse ne concerne que les Archéocètes et, reprenant l'hypothèse soutenue il y a plus d'un demi-siècle par le mammalogiste belge Serge Frechkop, il envisage qu'Odontocètes et Mysticètes descendraient d'ancêtres marins.

*

**

Plusieurs systématiques des Archéocètes ont été avancées. J'ai retenu celle qui est proposée dans le *Traité de Paléontologie* de Piveteau ; soit une subdivision en trois familles :

- les Protocétidés
- les Durodontidés
- les Basilosauridés.

LES CHEVAUX DE NEPTUNE

Tous les Archéocètes connus possèdent une denture hétérodonte, même si certaines formes terminales tendent vers l'homodontie. Alors que tous les Odontocètes connus, vivants et fossiles, sont homodontes (13).

Le célèbre télescopage des os du crâne, qui se manifeste dès les formes les plus anciennes d'Odontocètes, est inconnu chez les Archéocètes qui présentent tous la juxtaposition des os crâniens caractéristique de tous les autres mammifères.

N'oublions pas que, si le télescopage des os du crâne implique quasi nécessairement le recul et le réhaussement des fosses nasales, à l'inverse recul et réhaussement des fosses nasales peuvent se produire sans qu'il y ait télescopage, comme c'est le cas chez des animaux n'appartenant pas à la classe des mammifères, tels que les Sauropodes et les serpents marins de la sous-famille des Hydrophiinés.



Le Cheval marin d'Heuvelmans envisagé comme Archéocète

Ainsi, si l'on note chez tous les Archéocètes (y compris les formes les plus archaïques connues) un recul des fosses nasales, tous ont conservé la juxtaposition des os crâniens, typique des mammifères " classiques ".

Parmi les trois familles d'Archéocètes, seuls les Durodontidés ont réalisé des formes comparables à celles de certains Cétacés contemporains. Les reconstitutions qui en ont été effectuées évoquent quelque peu les mésoplodons ; encore que la structure des vertèbres cervicales non soudées indique un cou bien marqué et plus mobile que chez le bélouga, le narval, le marsouin aptère ou les Platanistidés.

Les Basilosauridés, qui ont produit des formes de grande taille, ont développé des silhouettes presque anguilliformes qui ne se rencontrent chez aucune des espèces contemporaines, même pas chez les élégants lissodelphes.

Quant aux Protocétidés, les reconstitutions proposées révèlent des formes si inhabituelles, que l'on ressent quelques difficultés à admettre qu'il s'agit bien de Cétacés. Et les représentations réalisées par les artistes animaliers, sous la direction des paléontologues, plaident en faveur de l'hypothèse soutenue par François de Sarre, dont j'ai parlé plus haut, selon laquelle les Archéocètes constitueraient un ordre à part entière, indépendant de celui des Cétacés.

*

**

Chez les Cétacés ont été déterminés environ trois fois plus de genres fossiles que de genres vivants.

Et, dans les rangs des Odontocètes, les sites fossilifères ont livré (dans les familles des Squalodontidés, des Eurhinodelphidés et des Acrodelphidés) des formes fortement rostrées sensiblement différentes des espèces contemporaines ; formes qui ne sont pas sans rappeler les ultimes Ichthyosauriens de la famille des Leptopterygiidés.

Cette allusion aux Ichthyosaures conduit du reste à un autre thème de réflexion. Alors que la plupart des cétologues, comme indiqué précédemment, s'accordent à enraciner l'origine des Cétacés dans les rangs des Condylarthres (plus particulièrement dans la famille des Mésonychidés), le chercheur belge J.R. Laenen soutint en 1988 une thèse suggérant que les Cétacés pourraient descendre, non de mammifères terrestres, mais des Ichthyosauriens.

L'origine de ces derniers étant elle-même très controversée (Von Huene les faisait descendre non des Reptiles archaïques mais directement des Amphibiens), plusieurs chapitres de l'épopée des Amniotes " retournés " à la vie océanique pourraient ainsi être entièrement réécrits.

*

**

Si l'on admet le Cheval-marin comme un Cétacé, l'analyse zoologique qui conclut " *Le Grand Serpent-de-mer* " d'Heuvelmans évoquerait quatre Cétacés : le Cheval-marin, la Super-loutre, le Multi-bosses et le Multi-ailerons.

Tous quatre seraient non seulement des Archéocètes, mais sans doute également des Protocétidés. Tous quatre ont en effet un cou plus délié plus proche de celui des otaries que de celui des représentants des autres familles de Cétacés, vivants ou fossiles.

Le seul des quatre qui pourrait à la rigueur ne pas être un Protocétidé, est le Multi-bosses, dans lequel on pourrait voir aussi un Basilosauridé.

Les lois de l'évolution ayant joué, il n'existe très probablement aucune chance de retrouver un jour

parmi les restes fossiles d'Archéocètes des formes correspondant exactement à l'un ou l'autre de ces quatre types.

Toutefois, devant les reconstitutions de Protocetus, on ne peut qu'être frappé par la façon dont elles évoquent le Cheval-marin, d'autant que certains artistes l'ont représenté couvert d'un pelage.

En outre, les membres antérieurs, plus proches de ceux des Thalattosuchiens que des palettes natatoires des Cétacés contemporains et même de celles des Pinnipèdes, confèrent à l'animal ainsi reconstitué une silhouette rappelant celle des Chevaux marins figurant dans l'iconographie des ouvrages de la Renaissance.

NOTES

1. Enigme zoologique par excellence, l'affaire de la Bête du Gévaudan en est un exemple caractéristique.
2. Un phénomène analogue s'observe chez les Elasmobranches. Requins, raies et poissons-scie pénètrent en eau douce ; et certaines populations de requins bouledogues (*Carcharhinus leucas*) sont endémiques de lacs d'Amérique Centrale et des Philippines.
3. La question des correspondances apocryphes entre Alexandre et Aristote est analysée par le menu par Claude Lecouteux dans son excellent livre "*Les Monstres dans la pensée médiévale européenne*" (Presse de l'Université de Paris-Sorbonne - 1993).
4. L'anecdote des monstres de l'Indus attaquant la flotte d'Alexandre paraît issue du même tonneau que celle des hordes volantes de Pérytons agressant les navires de Scipion d'Africain qui, en l'an 205 avant J.C. au cours de la deuxième Guerre Punique, traversèrent la Méditerranée pour combattre Carthage.
Du reste Tite-Live indique que, parmi les multiples historiens de l'Antiquité qui traitèrent des Guerres Poniques, Coelius Antipater est le seul qui cite ce fait. Si l'épisode de l'attaque des Pérytons comme la lettre mentionnée par Valmont de Bomare relèvent l'un et l'autre de la fable, en revanche certains passages des auteurs anciens n'ont pas me semble-t-il retenu toute l'attention qu'ils méritaient.
Que pouvaient être ces gigantesques " vers " aquatiques, longs de soixante coudées, de couleur bleue et porteurs de branchies externes qui, selon Pline (*Histoire Naturelle IX-XVII*), vivent dans le Gange et attaquent les éléphants lorsque ceux-ci viennent boire ?
Et que pouvaient être ces énormes " serpents ", dotés de membres antérieurs à trois griffes, capables d'engloutir un homme, dont parle Marco Polo au chapitre 122 du "*Devisement du Monde*" ?

5. Les Siréniens contemporains sont certes dépourvus de canines. Et la Rhytine de Steller était même totalement édentée. Toutefois à l'époque où furent découverts les premiers crânes de *Desmostylus*, on connaissait des Siréniens fossiles pourvus de canines, notamment *Prorastomus* qui en 1855 avait eu l'honneur de recevoir son baptême scientifique de Richard Owen en personne.

6. On sait que le signe du Capricorne symbolise le solstice d'hiver, durant lequel le soleil s'élançe " comme une chèvre " vers les plus hautes cimes, puis " comme un poisson " replonge dans les profondeurs.
Entrée dans l'art décoratif, la figure initiale subit quelques altérations. La partie arrière se muant parfois en un coquillage aux élégantes spires, faisant jaillir de son canal siphonal l'avant-train ayant conservé sa silhouette caprine. Il s'ensuit que l'être ainsi représenté évoque moins un composite qu'une sorte de bernard-l'ermite mammalien.

7. Pour être tout à fait équitable , il convient de reconnaître que le Cheval-marin doit à l'hippocampe une part de sa pérennité iconographique.

8. Très exceptionnellement peuvent avoir lieu dans l'eau :
l'accouplement chez le phoque tacheté (*Phoca largha*), le phoque veau-marin (*Phoca vitulina*) et le phoque marbré ou phoque annelé (*Phoca hispida*) ; et la parturition chez le phoque gris (*Halichoerus grypus*) et le morse (*Odobenus rosmarus*).

9. Je dis bien les Mammifères " marins " et non les Mammifères " aquatiques ", puisque chez l'hippopotame amphibie accouplement et mise bas ont lieu dans l'eau.
Sauf erreur de ma part, ni l'accouplement ni la parturition n'ont été observés dans la Nature chez l'hippopotame nain.
Et les observations effectuées sur les animaux en captivité ne peuvent être prises en considération du fait que dans les parcs zoologiques les soigneurs veillent à ce que les femelles sur le point de mettre bas ne pénètrent pas dans l'eau, de crainte que le petit ne se noie en venant au monde.
Ce risque existe également chez les lamantins, dont la naissance ne peut évidemment s'effectuer que dans l'eau. Dans les parcs zoologiques de Floride, lorsqu'une femelle de lamantin donne des signes évidents de mise bas, un plongeur s'introduit dans le bassin et aide le nouveau-né à atteindre la surface pour prendre sa première inspiration.

10. Chez les loutres de mer le jeune naît à un stade plus avancé que chez les Pinnipèdes ; et il se montre capable de suivre sa mère dans l'eau plus rapidement que les jeunes des phoques, des morses et des otaries.

Les quatre espèces d'Otarioïdes qui se rencontrent dans les eaux extrême-australes de l'Océan

LES CHEVAUX DE NEPTUNE

Indien sont les suivantes :

- l'otarie à crinière d'Australie (*Neophoca cinerea*)
- l'otarie à fourrure sub-antarctique ou otarie à fourrure de l'île d'Amsterdam (*Arctocephalus tropicalis*)
- l'otarie à fourrure de Nouvelle-Zélande (*Arctocephalus forsteri*)
- l'otarie à fourrure australe (*Arctocephalus pusillus*) qui comporte deux sous-espèces :
 1. otarie à fourrure d'Afrique du Sud (*Arctocephalus p.pusillus*)
 2. otarie à fourrure d'Australie (*Arctocephalus p.doriferus*)

11. La nageoire caudale horizontale, prise seule en considération, pourrait suggérer aussi un Sirénien. Mais comme le souligne Heuvelmans, le peu que nous savons de la physiologie et de l'éthologie du Cheval-marin dément cette hypothèse.

12. Le cas de l'inia, dont les dents antérieures sont coniques et les postérieures aplaties, ne représente pas une véritable hétérodontie. Il s'agit plus probablement d'un caractère apomorphe résultant d'une adaptation à une nourriture de base constituée par les poissons à écailles cuirassées de l'Amazone.

Relève peut-être aussi de cette adaptation le fait que les dents sont plus nombreuses sur les demi-mâchoires droites que sur les gauches.

LES CHEVAUX CARNASSIERS

par Robert DUMONT

« Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable »

BOILEAU

" Art poétique "



Durant l'entre-deux-guerres les Editions Gallimard publièrent une charmante collection de petits ouvrages, intitulée " *Les Vies Légendaires* ", qui compte entre autres une vie d'Héraclès signée de Louis-Raymond Lefèvre.

Rédigé en un style limpide, le livre est d'une lecture agréable. Héraclès y apparaît sous les traits d'un homme doué d'une force et d'un courage hors du commun, paré de toutes les vertus guerrières, et accomplissant la plupart des exploits que lui prête sa légende.

Cependant, conçu selon l'optique de l'évhémérisme, l'ouvrage se trouve totalement dépourvu de toute dimension mythique. Et l'on n'y sent passer le souffle grandiose, qui parcourt l'œuvre de mythologues tels que Mario Meunier ou Georges Méautis, que lorsque L.R. Lefèvre interrompt sa prose personnelle pour laisser la parole à Sophocle ou à Théocrite.

L'auteur a délibérément opté dans chaque épisode pour la version la plus prosaïque, la plus terne, la plus plate, la plus étriquée.

Il ne met en scène les dieux que le plus brièvement possible et lorsqu'il ne peut faire autrement.

L'Hydre de Lerne n'est qu'un gros serpent, aucun dragon ne veille à l'entrée du jardin des Hespérides, les Centaures sont réduits à un peuple de cavaliers, et le combat contre Antée à une empoignade de catcheurs.

Quant aux combats contre Géryon et Achéloos, ils sont proprement escamotés ; comme sont escamotés les oiseaux du Stymphale, la délivrance de Prométhée enchaîné sur le Caucase et celle d'Alceste arrachée au royaume d'Hadès, la participation à l'expédition des Argonautes et à la guerre

des Olympiens contre les Géants.

C'est d'autant plus frustrant qu'il apparaît d'évidence, à la consultation des notes infrapaginales, que L.R. Lefèvre, compte tenu des auteurs anciens auxquels il se réfère, connaît parfaitement son sujet et qu'il est probablement un excellent helléniste.

*

**

Mais le passage le plus caractéristique de cette entreprise de démythification (pour ne pas dire de trahison) est celui qui a trait aux cavales de Diomède.

Le thème en est connu. Diomède, fils d'Arès et roi de Thrace, possédait des juments qu'il nourrissait de chair humaine, et auxquelles il livrait en pâture les voyageurs étrangers qui traversaient ses terres et les naufragés que les tempêtes jetaient sur les rives de son royaume.

On sait qu'Eurysthée avait ordonné à Héraclès d'aller capturer ces juments et de les ramener à Tirynthe. Et cette aventure, considérée par la plupart des mythologues comme le huitième des douze travaux, ne varie généralement d'un auteur à l'autre que par quelques points de détail.

Or, L.R. Lefèvre a choisi une version du mythe, tardive, fort peu connue et d'un prosaïsme consternant.

Les fameuses cavales ne sont pas des juments, mais les propres filles de Diomède (au nombre de quatre), lesquelles étaient affligées d'une telle laideur que leur père en concevait grande honte et les tenait enfermées.

Cependant, pour épancher leurs ardeurs (car elles étaient par surcroît dotées d'un tempérament de feu), il leur livrait les étrangers capturés sur ses terres, qu'il faisait exécuter ensuite, ne tenant pas à ce que se répandent de désobligeantes rumeurs quant à l'anatomie et au comportement de sa royale progéniture.



L'argument des rares adeptes de cette version repose sur le fait que le terme grec " *Hippos* ", qui signifie " cheval ", compte aussi une autre acception ayant le sens de " femme dépravée ".

Mais pourquoi diable ! Être allé chercher une version aussi sordide ?

L'auteur s'en explique dans sa préface, où nous rencontrons le passage suivant : « ... systématiquement j'ai écarté tout fait invraisemblable, toute anecdote fabuleuse... »

Fort bien ; chacun est libre de ses opinions. Il paraît toutefois quelque peu contradictoire qu'un auteur, ayant opté pour un tel principe, entreprenne d'écrire un livre de Mythologie Héroïque.

Cela dit, la version retenue semble plus crédible que celle qui met en scène des juments se repaissant de chair humaine, et qui paraît au premier abord, si je puis me permettre, plus difficile à avaler.

Cependant j'ai pu constater à maintes reprises que, parmi les diverses versions d'un mythe, c'était toujours la plus ancienne qui était la plus significative. Et l'on est fondé à se demander si à propos des juments carnivores, L.R. Lefèvre s'est vraiment donné la peine d'approfondir la question.

*

**

De nos jours le cheval a quasiment disparu du monde rural, même si de rares régions, telles que la Camargue, en poursuivent encore l'élevage. Et le citadin ne le connaît guère qu'à travers le cinéma et

le tiercé.

On conserve toutefois la notion d'un moyen de transport fonctionnant à l'avoine, plutôt qu'à la chair fraîche et à fortiori à la chair humaine.

Les chevaux, avec leurs cousins les ânes et les zèbres, constituent la famille des Equidés. Jointes aux tapirs et aux rhinocéros, ils forment l'ordre des Périssodactyles, ou ongulés à nombre de sabots impair ; et ce, par opposition aux Artiodactyles, ongulés à nombre de sabots pairs, constitués dans une large majorité par les Ruminants.

Tous ces animaux sont par définition herbivores ; mais " herbivore " n'est pas forcément synonyme de " végétarien ".

Dans la Nature toutes les femelles d'Equidés, de tapirs, de rhinocéros et de Ruminants, lorsqu'elles mettent bas, dévorent le placenta et les annexes embryonnaires.

Ce comportement, dont l'origine remonte sans doute à l'apparition des Mammifères Euthériens, a un double but : d'une part il permet à la mère, dont l'organisme est épuisé par la parturition, de récupérer de précieux éléments reconstituants ; d'autre part il fait disparaître toute trace de la présence d'un nouveau né, représentant une proie facile pour les prédateurs.

En ces circonstances donc les herbivores consomment des aliments carnés.

Mais ce n'est pas le seul exemple.



--»

Les chevrotains, petits ruminants de la famille des Tragulidés, outre une alimentation végétale, consomment des insectes, des crustacés, des poissons et même de petits Mammifères, et ne dédaignent pas les charognes.

Les Céphalophes (petites antilopes africaines dont on a dénombré une quinzaine d'espèces) ajoutent à leur régime phytophage à base d'herbes, de feuilles, de racines et de fruits, des termites et même des oiseaux.

Au zoo de Zurich ont été observés des Céphalophes qui assommaient des pigeons en utilisant leurs sabots antérieurs, puis déchiquetaient le cadavre dont ils suçaient le sang et dévoraient les entrailles. Cette anecdote est rapportée dans " *Le Monde Animal* " publié sous la direction de Bernhard Grzimek ; et l'auteur conclut :

« Ce comportement est d'autant plus remarquable que la denture ne présente pas la moindre particularité en relation avec un régime carné ».

*

* *

Est-ce que chez certains Artiodactyles et Périssodactyles, que nous considérons comme exclusivement phytophages, existerait à l'état latent une tendance à consommer sporadiquement une alimentation carnée ; tendance qui se manifesterait en des circonstances particulières par la faculté d'absorber, durant une période plus ou moins longue, une nourriture partiellement voire totalement d'origine animale ?

Au chapitre 198 du " *Devisement du Monde* ", Marco Polo parle de la Cité de Scier et de la province qui lui est inféodée (soit aujourd'hui le port de Chihir sur le golfe d'Aden et la région de Hadramaout dans le Yémen du Sud).

Et, entre autres choses, l'illustre vénitien rapporte ceci :



Jusqu'au milieu du XXème siècle, en Islande et dans les îles Féroé, le bétail durant les mois d'hiver était nourri de chair et de viscères de Cétacés. Ce phénomène est d'ailleurs rappelé dans un livre récent " *Dix siècles de pêche à la Baleine* " de Nelson Cazeils (Ouest-France - 2000).

Dans plusieurs de ses ouvrages sur l'Ethiopie, Henry de Monfreid parle des cavaliers Somalis qui émasculent leurs ennemis sur le champ de bataille, puis les éventrent et offrent les viscères à leurs chevaux qui les dévorent.

Dans un de ses premiers livres, " *Le Lépreux* ", publié chez Grasset en 1935, l'auteur évoque ces scènes sanguinaires au cours d'un chapitre intitulé (il fallait s'y attendre) " *Les Chevaux de Diomède* " .



*

**

Diomède était roi de Thrace ; cette région qui, deux mille ans plus tard, devait voir naître Spartacus. Et les Thraces, au même titre que leurs voisins les Scythes, étaient un peuple de cavaliers ; comme l'atteste Hérodote et comme en témoignent les bas-reliefs équestres gravés sur les stèles funéraires.

Ces cavaliers pratiquaient-ils les mêmes coutumes barbares qu'Henry de Monfreid rencontra en Afrique Orientale au début du XXème siècle ? Cela, nous l'ignorons ; mais en tout état de cause les chevaux carnassiers ne sont pas une fable.

En 1935, et ceci est également attesté par Henry de Monfreid, lors des guerres tribales qui ensanglantèrent la région de Djibouti (alors colonie française), et au cours desquelles l'administrateur Bernard fut assassiné, les vaincus furent éventrés sur les champs de bataille et leurs viscères offerts en pâture aux chevaux des vainqueurs.

Si L.R. Lefèvre avait écrit son livre quelques années plus tard, et qu'il ait pris connaissance des faits rapportés par Henry de Monfreid, il aurait pu, sans sombrer dans l'in vraisemblance que selon ses

LES CHEVAUX DE NEPTUNE

dire il a systématiquement écartée, offrir à ses lecteurs une version du huitième travail plus tragique et plus conforme à la dimension générale de la geste héracléenne.

L'aurait-il fait ? On peut raisonnablement en douter compte tenu de l'optique selon laquelle il aborde d'autres épisodes et de la façon dont il élude ceux qu'il juge par trop embarrassants.

Comme je l'ai dit, face aux mythes chacun conserve la liberté de choisir sa propre interprétation ; et dans l'absolu l'évhémérisme est une formule qui en vaut une autre.

Je me permets toutefois de penser que la version des Chevaux carnassiers, si sanguinaire soit-elle, a tout de même plus de panache que la sordide histoire de quatre vieilles filles hideuses et refoulées, taraudées par la nymphomanie.



Les Chevaux marins de la Fontaine de l'Observatoire